

N° 419.

(*Trip.*, XIV, 10, p. 40 r°.)

Histoire de l'épouse dépourvue de piété filiale, qui, voulant faire périr sa belle-mère, tua son mari.

Autrefois, il y avait une femme mariée qui était de méchant caractère et qui ne se conformait point aux règles rituelles. Dans tout ce qu'elle disait et faisait, elle se trouvait en désaccord avec sa belle-mère; comme elle subissait les reproches irrités de sa belle-mère, elle en conçut un ressentiment dont elle ne pouvait se détacher; ses sentiments de haine ayant atteint leur paroxysme, elle résolut de faire périr sa belle-mère et elle eut recours au moyen suivant; elle conseilla à son mari de tuer lui-même sa mère. Comme cet homme était sot et insensé, il suivit ses avis; il emmena donc sa mère dans un endroit désert; il lui lia les pieds et les mains et il s'apprêta à la mettre à mort; mais l'énormité de ce crime provoqua une émotion qui pénétra jusqu'au ciel; des nuages et des brouillards s'accumulèrent dans les quatre directions de l'espace et, à cause de cela, un coup de foudre descendit qui foudroya cet homme. La mère revint alors à la maison. Quand l'épouse lui ouvrit la porte, elle crut avoir affaire à son mari et lui demanda: « La mise à mort est-elle accomplie? » Sa belle-mère lui répondit: « Elle est accomplie. » Le lendemain, quand il fit jour, l'épouse reconnut que c'était son mari qui était mort. Telle fut la punition immédiate que reçut cet homme pour avoir commis un crime contre la piété filiale; ensuite, il entra dans les enfers et y subit des tourments illimités.